

Rapport public Parcoursup session 2024

CFPPA de Hyères - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFPPA de Hyères - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature - en apprentissage (31190)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA de Hyères - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature - en apprentissage (31190)	Jury par défaut	Tous les candidats	16	335	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	étude des bulletins étude des résultats à l'examen	appréciations des enseignants notes mention	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	bulletins scolaires contacts avec le centre de formation	aisance en informatique qualités rédactionnelles (français) langues vivantes (anglais)	Très important
Savoir-être	bulletins scolaires contacts avec le centre de formation	appréciations des enseignants autonomie dans la démarche ; qualité des échanges	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	lettre de motivation CV	adéquation du projet professionnel avec le diplôme. choix des stages (en lien avec les métiers visés)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Etude du CV	parcours personnel, bénévolat, loisirs en relation avec la filière nature ou animation (BAFA),	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Territoires et société (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Consultation par l'équipe pédagogique des documents fournis

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Personnalisez et Soignez le CV.

Mettre l'accent sur les expériences professionnelles ou personnelles.

Eviter les généralités et l'utilisation de l'IA générative, personnalisez votre lettre de motivation.

Signature :

philippe capillon,

Chef d'établissement de l'établissement CFPPA de
Hyères